

LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGENIERIE DE FORMATION

AgroSup Dijon, les 25 et 26 novembre 2015

Témoignage du CFPPA de Fayl Billot

L'ESPACE TEST EN MARACHAGE BIOLOGIQUE

Une volonté du Conseil Régional de Champagne Ardenne de développer le bio
Une volonté du Conseil Régional de Champagne Ardenne d'installer des maraîchers bio

Les différentes actions mises en place

Financement de la formation BP REA à orientation maraîchage bio

Subvention aux porteurs de projets par le biais d'une convention pré-installation

Subvention pour le salaire à mi-temps de l'encadrant des porteurs de projet

Financement d'infrastructures et de matériel

Les bénéficiaires

- CFPPA de Fayl-Billot (formation)
- Stagiaires (indemnités de déplacements) + (rémunération si besoin)

Porteurs de projets candidats à une installation agricole
8 400 € / porteur pour 12 mois de contrat + crédit optionnel de 8 h de formation

Exploitation du lycée horticole de Fayl-Billot
50 % par la Région
50 % par l'Etat (DRAAF Champagne Ardenne)

L'accompagnement par l'établissement

Accompagnement sur les techniques de productions
Accompagnement à la commercialisation des légumes
Accompagnement sur les aspects économiques (coût de production)
Accompagnement à l'installation (expertise d'exploitation à reprendre)
Complément de formation si nécessaire (ex : agro équipement, conduite d'engins agricoles)

Les partenaires

Chambre d'agriculture 52 avec son service diversification, ODASEA 52, Point Info Installation 52, GAB 52 (groupement des agriculteurs bio), FRAB Champagne Ardenne, Terre de Liens Champagne Ardenne

Contact : Josiane Moilleron

